

*Le courrier du jeudi est consultable ou téléchargeable sur le site de l'inspection académique.
<http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/ia23/> (rubrique «courrier du jeudi»)*

I - Volet "gestion des personnels"

A - Avis d'examen CAPA-SH - Session 2012

Vous trouverez **en ligne sur le site de l'inspection académique de la Creuse** l'avis d'examen pour l'obtention du CAPA SH.

Contact : Eliane MOREAU - DEC2 Rectorat de Limoges - Tel. : 05.55.11.41.29 - eliane.moreau1@ac-limoges.fr

B - Mobilité des personnels enseignants du 1er degré - Mouvement interdépartemental - Rentrée scolaire 2012

La note de service relative aux opérations de mobilité des personnels enseignants du premier degré fera l'objet d'une publication au **BOEN du 10 novembre 2011**. J'ai l'honneur d'attirer votre attention dès à présent sur le **calendrier prévisionnel** des opérations du mouvement inter-départemental 2012.

- ✓ Lundi 14 novembre 2011
 - ouverture du dispositif d'accueil et de conseil « Info mobilité » au **0810 111 110**
- ✓ Du jeudi 17 novembre 2011 à 12h00 au mardi 6 décembre 2011 à 12h00
 - **saisie des vœux** dans l'application SIAM-IPROF
- ✓ Vendredi 9 décembre 2011 au plus tard :
 - envoi de votre confirmation de demande de changement de département dans votre boîte électronique I-prof
- ✓ Vendredi 16 décembre 2011 au plus tard
 - retour de votre confirmation de demande de changement de département et des pièces justificatives

Attention : Toute confirmation non retournée le 16 décembre 2011 invalide la participation du candidat.

- ✓ Entre le vendredi 3 février et le mercredi 8 février 2012
 - **consultation** de votre barème validé sur I-Prof après réunion des groupes de travail départementaux
- ✓ Lundi 12 mars 2012 :
 - diffusion individuelle des résultats aux candidats.

Contacts : Cyril DELAVault - DIPEM - Tel. : 05 87 86 61 27 - cyrille.delavault@ac-limoges.fr
Annie HOAIR - DIPEM - Tel. : 05 87 86 61 25 - annie.boutry@ac-limoges.fr

II - Volet "direction d'école"

C - Animations pédagogiques

Les enseignants qui souhaitent que les heures de réunions d'information syndicale soient imputées sur le temps des animations pédagogiques feront parvenir impérativement leur attestation de présence au service formation continue.

Contact : Cécile LEMAIGRE cecile.lemaignre1@ac-limoges.fr

D - BSEDS (bilan de santé - Évaluation du développement pour la scolarité à 5-6 ans - version 3)

Comme les années précédentes, un bilan de santé auprès des élèves de Grande section maternelle sera réalisé par les infirmières et médecins scolaires.

L'outil utilisé est le BSEDS qui permet un regard croisé par :

- ✓ Un **repérage enseignant** à l'aide des fiches jointes (observation de l'élève dans le contexte spécifique de la classe et **reproduction de figures**).
- ✓ Un bilan standard **infirmier** réalisé auprès de tous les élèves
- ✓ Un bilan approfondi **médical** pour les élèves repérés comme en difficulté à l'issue du bilan infirmier.

Pour ce faire, vous voudrez bien remplir la fiche repérage enseignant et ceci pour chaque enfant. L'exercice de la fiche reproduction de figures qui permet de renseigner la rubrique perception visuelle doit être effectué collectivement dans le cadre des activités ordinaires de la classe.

Le codage sera effectué par le service de la santé scolaire.

L'ensemble de ces documents doit être retourné à ce service, sous pli confidentiel **pour le 25 novembre 2011 au plus tard**.

En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter le service de promotion de la santé ou les inspectrices de l'éducation nationale pour des renseignements complémentaires nécessaires à la réalisation de ce dépistage.

Vous trouverez **en ligne sur le site de l'inspection académique de la Creuse** la circulaire, la fiche repérage enseignant, la fiche reproduction de figures et la fiche consignes enseignants.

Contacts : Françoise LASSEUR, médecin conseiller technique - Tel. : 05 87 86 61 44
Céline PIQUET, infirmière conseillère technique départementale - Tel. : 05 87 86 61 43

III - Volet "Informations diverses"

E - Commémoration nationale du 11 novembre 2011

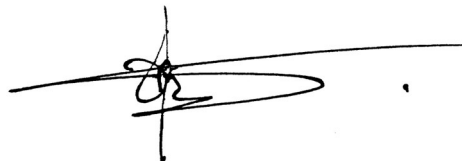
(93^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918)

Je vous invite cette année encore à promouvoir et valoriser la participation des élèves de vos classes aux cérémonies commémoratives du 11 novembre 2011 organisées dans les communes.

Cette participation vise à enrichir les objectifs d'ensemble de l'action éducative définis par le socle commun des connaissances et compétences et peut comporter notamment l'interprétation par les élèves de l'hymne national.

Vous trouverez **en ligne sur le site de l'inspection académique de la Creuse** la convention cadre récemment signée entre le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la défense et l'office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Contact : Mesdames les inspectrices de circonscription



Dominique BERTELOOT